

Baccalauréat en nutrition

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE NUTRITION

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-320-1-0

CYCLE 1^{er} cycle








TITRE OFFICIEL Baccalauréat en nutrition (B. Sc.)

TYPE Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

CRÉDITS 120 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2020 32.54

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Agréé par les diététistes du Canada

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

TGDE Nutrition 514 343-6111, poste 25218
1ercycle@mdnut.umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

Le programme de 1^{er} cycle en nutrition donne accès au permis de pratique de l'OPDQ.

La nutrition étant particulièrement vaste, les études portent sur des sujets fort diversifiés.

On peut distinguer dans la nutrition différents axes ou champs :

- La nutrition fondamentale, qui s'intéresse aux processus biologiques entourant l'utilisation des nutriments au niveau des cellules, des tissus de l'organisme.
- La nutrition préventive et la nutrition clinique, qui portent sur les besoins nutritifs particuliers d'individus en santé ou malades.
- La nutrition publique, centrée sur la santé nutritionnelle des populations, qui recouvre la nutrition communautaire et internationale et les liens entre la nutrition et l'industrie alimentaire et pharmaceutique.
- La gestion des services et programmes reliés à la nutrition est un autre domaine d'étude, car il fait également partie du champ de pratique des nutritionnistes.

Objectifs

Le programme a pour mission académique de former des diététistes nutritionnistes compétents, capables d'offrir des soins, des services et une expertise en alimentation et en nutrition humaine. Au terme de leur formation, les diplômés du programme seront en mesure de prévenir et gérer la maladie, ainsi que de promouvoir et protéger la santé, et ce, grâce à leurs connaissances élargies de la santé humaine et de la santé des populations, depuis l'étude du gène jusqu'à celle de la société. Chacun des 8 trimestres constituant le programme compte entre 12 et 17 crédits pour un total de 120 crédits, incluant 1 400 heures de stages obligatoires couvrant les champs d'activités des nutritionnistes. Les diplômés de ce programme possèdent l'expertise et les compétences nécessaires pour exercer dans tous les secteurs de la profession (gestion, agroalimentaire et biopharmaceutique, clinique et santé publique) et pour déployer leur pratique professionnelle au Québec et au Canada.

Forces

Le Département de nutrition, c'est :

- le SEUL département de nutrition faisant partie d'une Faculté de médecine au Canada dont le diplôme de 1^{er} cycle mène à l'obtention du permis de pratique;
- une nouvelle version du programme de baccalauréat en place depuis septembre 2015, incluant un cheminement *Honor* menant aux études supérieures;
- une nouvelle orientation en maîtrise qui a débuté en janvier 2012;
- des milieux de stages variés permettant de développer vos compétences dans tous les aspects de la profession;
- des professeurs et chercheurs offrant une formation de pointe aux trois cycles de formation et collaborant à des programmes de formation et de recherche à travers le monde;
- plus de 300 étudiants au 1^{er} cycle et plus de 100 étudiants dans les divers programmes de 2^e et 3^e cycles dont les projets touchent autant la biologie cellulaire, les problèmes cliniques de la petite enfance à la personne âgée, que la nutrition internationale;
- une équipe hors pair de professeur(e)s, chargé(e)s de cours, superviseur(e)s de stages, conférenciers et conférencières, coordonnateurs et coordonnatrices de stages et employé(e)s de soutien.

À propos du programme :

- Les professeurs proviennent de différents domaines de nutrition : fondamentale, métabolique, clinique, préventive et publique.
- Le programme est rattaché à la Faculté de Médecine et profite de l'appui des départements cliniques et de recherche des centres hospitaliers dans le champ de la nutrition.
- Ce programme a un lien avec les organismes canadiens et internationaux en nutrition.

Perspectives d'avenir

Le nutritionniste est responsable du dépistage, de l'évaluation ainsi que de la planification du traitement et du suivi nutritionnel des individus ou des groupes de tous les âges, en santé ou malades. À cette fin, il évalue les comportements alimentaires et ses déterminants (physiologiques, sociologiques, psychologiques) en vue de promouvoir la santé par une saine alimentation. De plus, en alimentation des collectivités, il identifie les besoins et les préférences des clientèles, et administre l'ensemble des activités associées à la production et à la distribution alimentaire.

On le retrouve dans le réseau de la santé, les firmes de gestion de services alimentaires, les industries alimentaires et pharmaceutiques, les communications, le développement international et la pratique privée.

Dans le domaine de la nutrition, le marché de l'emploi est varié et propose de nombreuses opportunités d'emploi. Avant même la fin de leur programme de formation, nos finissants réussissent à se trouver un emploi dans le secteur de leur choix.

Encore maintenant, une grande majorité des diététistes-nutritionnistes travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux au sein de ses diverses installations :

- centres hospitaliers de soins généraux;
- centres d'hébergement;
- centres jeunesse;
- CLSC;
- centres d'éducation à la santé et Centre d'enseignement;
- cliniques réseau intégré, unités de médecine familiale;
- centres de réadaptation;
- organismes gouvernementaux de santé publique.

Au cours des dernières années, de nouveaux secteurs ont vu le jour et proposent de très belles occasions pour nos finissants. Ceux-ci seront ravis d'apprendre que des emplois dans ces différents milieux sont possibles :

- les firmes privées de gestion de services alimentaires;
- le milieu de l'éducation : cafétéria scolaire, prévention et promotion de la santé, enseignement;
- les organismes communautaires;
- les industries agroalimentaires et biopharmaceutiques;
- les médias écrits, électroniques, sociaux;
- les centres sportifs;
- les associations ou fondations dans le domaine de la santé;
- les organismes internationaux.

Les possibilités sont nombreuses et les milieux variés, de quoi répondre aux attentes de tous nos finissants.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- DIÉTÉTISTE-NUTRITIONNISTE
- DIÉTÉTISTE-NUTRITIONNISTE CLINICIEN

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC techniques de diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301
- Soit
- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire à la condition suivante :**

- à la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Technicien en diététique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de diététique ou qui est en voie de l'obtenir.

Statistiques d'admission au programme

COLLÉGIENS (QUÉBEC)

DEMANDES 300

AUTRES CANDIDATURES

DEMANDES 363

OFFRES	157
PLACES	41
COTE R	32,54

OFFRES	113
PLACES	49

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2020 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les autres catégories
 - Le dossier est étudié par le Département de nutrition et le Service de l'admission et du recrutement en tenant compte de la scolarité antérieure.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Médecine	Année préparatoire - santé	40 crédits	1-450-4-0	Jour
Nutrition	Maîtrise	45 crédits	2-320-1-0	Jour
Nutrition	Maîtrise	45 crédits	2-320-1-2	Jour
Nutrition	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-320-1-4	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 ^{er} cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Santé publique	Maîtrise	45 crédits	2-481-1-4	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

■ Automne 2021 (à compter du 15 août 2020)

- Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2021** ?
- Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2021** ?
- Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2021** ?

■ Automne 2022 (à compter du 15 août 2021)

- Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
- Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
- Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Structure du programme (1-320-1-0)

Version 20 (A21)

Le baccalauréat comporte 120 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 114 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Les stages dirigés totalisent 31 crédits obligatoires répartis sur 40 semaines.

Bloc 70A Cours de 1^{ère} année

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0S	NUT 1053	Introduction à la profession de nutritionniste	2.0J
MCB 2956	Microbiologie générale	3.0J	NUT 1054	Projet d'intégration dans la communauté 1	1.0J
MMD 1021	Anatomie et physiologie en nutrition	3.0J	NUT 1055	Projet d'intégration dans la communauté 2	3.0J
NUT 1001	Démarche scientifique en nutrition 1	2.0J	NUT 1056	Laboratoire de pratique professionnelle 1	1.0J
NUT 1026	Science des aliments 1	3.0J	NUT 1057	Laboratoire de pratique professionnelle 2	1.0J
NUT 1027	Science des aliments 2	3.0J	NUT 1064	Nutrition, santé et société	3.0J
NUT 1036	Fondements de l'état nutritionnel	3.0J	NUT 1973	Métabolisme des nutriments: notions de base	3.0J

Bloc 70B Cours de 2^e année

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NUT 2001	Démarche scientifique en nutrition 2	2.0	NUT 2059	Nutrition : cycles et habitudes de vie 2	2.0
NUT 2024A	Alimentation des collectivités 1	4.0	NUT 2060	Stage d'initiation à la pratique clinique	1.0
NUT 2024B	Alimentation des collectivités 2	1.0	NUT 2064	Nutrition en santé publique	3.0
NUT 2055	Laboratoire de pratique professionnelle 3	1.0	NUT 2066	Changements de comportements alimentaires	4.0
NUT 2056	Soins nutritionnels	3.0	NUT 2074C	Stage clinique et soutien nutritionnel 1	3.0
NUT 2057	Soins nutritionnels avancés 1	3.0	NUT 2973	Métabolisme des nutriments : cas complexes	3.0
NUT 2058	Nutrition : cycles et habitudes de vie 1	2.0			

Bloc 70C Cours de 3^e année

Obligatoire - 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	NUT 3057	Soins nutritionnels : cas complexes	3.0
NUT 30011	Démarche scientifique en nutrition 3.1	0.0	NUT 3064	Nutrition en santé publique avancée	3.0
NUT 30012	Démarche scientifique en nutrition 3.2	2.0	NUT 3069A	Stage de gestion en nutrition 1	4.0
NUT 3029	Pratiques de gestion en nutrition	3.0	NUT 3077C	Stage clinique et soutien nutritionnel 2	4.0
NUT 3056	Soins nutritionnels avancés 2	3.0	NUT 3078C	Stage de nutrition en santé publique 1	3.0

Bloc 70D Cours de 3^e année

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
ANT 3025	Anthropologie de l'interculturel	3.0	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
ASA 2221G	La communication en santé	3.0J	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0J
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S	RED 2040	Rédaction pour Internet	3.0S
ASA 3620G	Mobiliser et gérer une équipe de travail	3.0J	REI 1040	Comportement organisationnel	3.0J S
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J	SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0S
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J S	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
FRS 1508	Communication en contexte professionnel	3.0J	SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0J S	SPU 1010G	Outils méthodologiques en santé publique	3.0S
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	SPU 2100G	Santé mondiale et environnementale	3.0S
PEF 2180D	Santé physique des tout-petits	3.0	SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0S
PPL 1060	Pratiques de l'aide internationale dans le monde	3.0S	SPU 2310G	Promotion de la santé en milieu de travail	3.0J
PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S	SPU 2320G	Inégalités et développement des communautés	3.0S
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S	SPU 3010G	Santé périnatale et infantile	3.0S
PPL 3076	Enjeux et défis de la faim dans le monde	3.0J	SPU 3020G	Santé des jeunes	3.0S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	SPU 3030G	Santé des adultes et des personnes âgées	3.0J

Bloc 70E Cours de 4e année

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0	NUT 4069	Stage de gestion en nutrition 2	4.0
NUT 4001	Démarche scientifique en nutrition 4	1.0	NUT 4074C	Stage clinique et soutien nutritionnel 3	4.0
NUT 4013	Techno et chimie alimentaire	4.0	NUT 4078C	Stage de nutrition en santé publique 2	4.0
NUT 4024	Gestion intégrée en nutrition	2.0	NUT 4170A	Stage complémentaire en nutrition	4.0

Bloc 70F Cours de 4e année

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 4062	Pratiques innovantes en nutrition	3.0
NUT 4063	Nutrition et performance	3.0
NUT 4064	Nutrition et santé mondiale	3.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Ergothérapie	Baccalauréat	90 crédits	1-740-1-1	Jour
Kinésiologie	Baccalauréat	90 crédits	1-352-1-0	Jour
Médecine	Année préparatoire - santé	40 crédits	1-450-4-0	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 ^{er} cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Physiothérapie	Baccalauréat	90 crédits	1-745-1-1	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un total de 32 crédits en 1^{re} année, de 32 crédits en 2^e année, 29 crédits en 3^e année et de 27 crédits en 4^e année. Ces crédits sont répartis selon l'offre de cours trimestrielle.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

En 1^{re} année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 70 A; en 2^e année, il s'inscrit aux cours du bloc 70 B; en 3^e année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 70 C et à un cours à option choisi dans le bloc 70 D. En 4^e année, il s'inscrit aux cours du bloc 70 E et à un cours à option choisi dans le bloc 70 F.

L'étudiant doit absolument avoir fait :

- Le cours NUT 1054 – Projet d'intégration dans la communauté 1 au trimestre d'automne pour pouvoir s'inscrire au NUT 1055 – Projet d'intégration dans la communauté 2 du trimestre d'hiver consécutif.
- Le cours NUT 2024A – Alimentation des collectivités 1 au trimestre d'automne pour pouvoir s'inscrire au NUT 2024B – Alimentation des collectivités 2 du trimestre d'hiver consécutif.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 6.12 Abandon d'un cours

L'étudiant peut abandonner un cours au plus tard à la date limite fixée dans le calendrier universitaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. Une demande d'abandon écrite et motivée est exigée. Le doyen ou l'autorité compétente responsable du programme auquel est inscrit l'étudiant juge du bien-fondé de la demande. En cas de refus, le doyen ou l'autorité compétente doit motiver sa décision et en informer l'étudiant par écrit.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté au début de chacune des périodes suivantes :

- en 2^e année à l'occasion des stages du bloc 70B
- en 3^e année à l'occasion des stages du bloc 70C
- à la fin de la 4^e année à l'occasion des stages du bloc 70E

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

Art. 13.4c) Cours offerts sous forme de stage, de clinique ou d'atelier

La reprise du cours est la modalité applicable quand il y a échec à un cours offert sous forme de stage.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.).